

NOUVELLE ORIENTATION STRATÉGIQUE VERS LA PRODUCTION DE BIOMETHANE POINT SUR L'ACTIVITE

PASCAL GENDROT NOMMÉ VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

XAVIER WAGNER NOMMÉ DIRECTEUR GENERAL D'OREGE

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2023 D'OREGE

Informations financières semestrielles résumées au 30 Juin 2023

(comptes consolidés arrêtés par le conseil d'administration en date du 4 Octobre 2023).

| En K€ - normes IFRS | S1 2023 (30 Juin 2023) | S1 2022 (30 Juin 2022) | Année 2022 (31 Décembre 2022) |
|---|---------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 917 | 1 078 | 3 468 |
| Charges opérationnelles nettes | | | |
| Charges de personnel | -1 920 | -1 927 | -3 574 |
| Autres charges d'exploitation | -2 359 | -1 817 | -4 248 |
| Dotations aux amortissements et provisions | -272 | -255 | -379 |
| Total des charges opérationnelles nettes | -4 551 | -3 999 | -8 201 |
| Résultat opérationnel | -3 634 | -2 921 | -4 733 |
| Résultat financier | -938 | 4 | -1 475 |
| Impôts société | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net | -4 572 | -2 917 | -6 208 |

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2023 s'élève à 917 K€ contre 1 078 K€ au premier semestre 2022, en baisse de 15%.

Charges opérationnelles

Les charges d'exploitation du premier semestre 2023 ont augmenté de 14% par rapport au premier semestre 2022 avec la continuation des travaux de recherche et développement confiés à l'INRAE, liés aux nouvelles solutions Orège pour améliorer le rendement des « digesteurs anaérobiques », et une hausse des frais directs, tels que les voyages et déplacements, liés aux nombreux essais effectués pour les nouvelles solutions Orège et le lancement des activités commerciales en Italie et en France (cf Point sur l'activité et les perspectives ci-après).

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement pour 967 K€ (736 K€ pour S1 2022) et un gain de change net pour 29 K€ (740 K€ pour S1 2022).



Financement et Trésorerie

Au 30 juin 2023, Orège disposait de 293 K€ de liquidités (450 K€ au 31 décembre 2022).

Les dettes financières s'élèvent à 40 590 K€, dont 39 221 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire (31 décembre 2022 : 36 513 K€, dont 35 144 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire).

Depuis le 30 juin 2023, Eren Industries a accordé à la société 7 600 K€ supplémentaires d'avance en compte courant, ce qui devrait permettre au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement jusqu'au 30 juin 2024. A la date de cette communication 220 K€ sont tirés.

Sur ces 7 600 K€, plus de la moitié pourrait servir à la fabrication d'unités d'essais et d'unités destinées à la location, au leasing ou à la vente des solutions Orege pour améliorer le rendement des « digesteurs anaérobiques » des stations d'épuration produisant du biogaz.

Nouvelle orientation stratégique d'Orège vers la production de biométhane Point sur l'activité, et perspectives

Nouvelle orientation de la stratégie de développement :

Orège a développé depuis plus de 3 ans des solutions, objets de dépôts de brevets (déjà obtenus en France), visant à augmenter la production de biogaz et de biométhane générée par les digesteurs (anaérobiques) des boues des stations d'épuration.

Les premiers essais de ces solutions ont été réalisés avec Severn Trent sur S1 2023 (cf communiqué du 16 mai 2023) et ont permis de valider leur forte valeur ajoutée. En conséquence, Orège a décidé au début de l'été de renforcer ce positionnement stratégique et d'allouer l'essentiel des ressources financières et humaines du groupe Orège à ces projets de production de biogaz et de biométhane.

Ce nouveau plan stratégique de développement, initialement mis en œuvre en Grande Bretagne et aux Etats Unis est désormais élargi à l'Italie. Le démarrage d'une activité commerciale en France dans ce domaine est également effectif depuis 6 mois.

En Grande Bretagne, les essais à échelle industrielle sur la station d'épuration de Worcester sont achevés et ont confirmé des résultats prometteurs. Ils ont fait ressortir, parmi de nombreux autres bénéfices pour la station d'épuration dans son ensemble, une augmentation de la production de biogaz et de biométhane de plus de 30%. Severn Trent et Orège présenteront les résultats détaillés de ces essais le 14/11/2023 à Manchester lors du salon annuel "European Biosolids & Bioresources Conference".

Fort de ces résultats, Severn Trent, ainsi que d'autres "Water Utilities" en Grande Bretagne et plusieurs régies/munis aux USA, ont manifesté un vif intérêt et de nombreux projets sont désormais en cours de discussions. Dans ce contexte, Orège pourrait déployer d'autres campagnes d'essais sur ces deux pays dans les mois à venir.

En Italie, Orege a créé sa filiale fin 2022. C'est en s'appuyant sur ses salariés et son réseau d'experts locaux, que trois campagnes d'essais de conditionnement et épaisissement des boues en amont de digesteurs avec trois acteurs de premier plan ont été mises en oeuvre. Ces trois campagnes d'essais se sont conclues avec succès.



Les contrats commerciaux qui pourraient être signés avec ces trois acteurs italiens et les autres ne devraient pas générer de chiffre d'affaires sur l'année 2023, ou alors marginalement, mais plutôt en 2024 et au-delà.

Depuis le 2^{ème} trimestre 2023, Orège a aussi redémarré une activité commerciale en France pour ces solutions permettant d'augmenter la production de biogaz et de biométhane.

Perspectives

Dans le contexte de mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique de développement, le chiffre d'affaires attendu sur l'année 2023 devrait être inférieur au chiffre d'affaires réalisé en 2022.

La poursuite et l'accélération du développement commercial essentiellement centré sur ces solutions permettant d'accroître la production de biogaz et de biométhane de nos clients, sans pour autant délaisser les autres applications, pourraient permettre de renouer avec la croissance du chiffre d'affaires dès 2024.

L'essentiel du financement complémentaire garanti par Eren à hauteur de 7 600 K€ jusqu'en juin 2024 pourrait ainsi assurer le financement de ce nouveau plan de développement stratégique.

Gouvernance

Pascal Gendrot a démissionné de ses fonctions de Directeur général avec effet au 6 octobre 2023. Il est nommé ce même jour Vice-Président du Conseil d'administration et accompagnera le Groupe Eren dans son développement.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa reconnaissance à Pascal Gendrot, lequel a fondé Orège il y a plus de 15 ans et en a assuré la Direction Générale jusqu'à ce jour, faisant d'Orège un acteur clé du développement des technologies et des solutions propriétaires dédiées au conditionnement, au traitement et à la valorisation des boues urbaines et industrielles.

Par ailleurs, Pascal Gendrot continuera d'œuvrer aux côtés d'Eren, l'actionnaire de contrôle d'Orège pour contribuer au développement de la technologie SLG et des solutions permettant entre autres d'accroître la production de biogaz et de biométhane de ces clients, et pour développer et mettre en œuvre des synergies entre Orège et les autres sociétés du Groupe Eren œuvrant sur les marchés du biométhane et de la biomasse. Il apportera aussi son expertise pour la gestion et le développement de la propriété intellectuelle d'Orège.

Orège annonce la nomination à compter de ce jour de Xavier Wagner en qualité de Directeur général de la Société

Xavier a rejoint Eren Industries en mai 2023 pour développer le portefeuille d'investissements et de projets de la verticale « gaz renouvelables (hydrogène vert, biogaz), traitement et valorisation des déchets et CCUS ». Il rejoint Orège en tant que Directeur général pour porter cette nouvelle orientation stratégique vers la production de biométhane.

Xavier Wagner, 53 ans est un dirigeant cumulant près de 30 ans d'expérience dans le développement et le lancement de nouvelles activités dans les domaines de l'eau, la valorisation des déchets et l'agriculture. Il a occupé des fonctions de directeur général, directeur du développement, et directeur marketing stratégique dans des contextes de diversification ou de transformation de business models tant dans des grands groupes que des startups.

Xavier a en particulier passé plus de 12 années chez Suez dans le développement de nouvelles activités et services numériques dans le domaine de l'eau et la valorisation des déchets tant en France qu'à l'international (Inde, Afrique du Nord). Il a ensuite dirigé et développé des entreprises technologiques dans la data, le software et l'intelligence artificielle, notamment Applifarm pour le compte d'In Vivo puis Archer



*Daniels Midland (ADM) et plus récemment ITK dans l'agtech comme General Manager d'ITK aux Etats Unis pour accompagner la décarbonation des filières agricoles et agroalimentaires.
Xavier est titulaire d'un MBA de Neoma Business School.*

Autres informations :

Le rapport semestriel sera mis en ligne sur le site internet de la société (www.orege.com) dans sa version française à partir du 9 Octobre 2023.

Orège est cotée sur le Marché Réglementé d'Euronext – Paris depuis le 5 Juillet 2013 - ISIN FR0010609206 - OREGE.

Contact Orège : Informations Financières – George Gonsalves

george.gonsalves@orege.com - mob : +33 6 08 03 50 72

Avertissement

Certaines informations incluses dans ce communiqué de presse ne constituent pas des données historiques, mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente et future d'Orège et l'environnement économique dans lequel Orège exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels de Orège et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et Orège décline expressément toute obligation ou engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse afin de refléter des changements dans les hypothèses, événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont établies uniquement à des fins illustratives. Les déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques et incertitudes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'Orège, Les résultats réels pourraient être significativement différents de ceux qui sont présentés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude et l'exhaustivité de l'information ou des opinions contenues dans le présent communiqué de presse.